



édito

Madame, Monsieur,

Avec un budget 2024 consolidé de près de 30 millions d'euros, sans toucher à ses taux de fiscalité, la Communauté de Communes du Saulnois cultive ses ambitions de politiques nouvelles utiles aux transitions, tout en maintenant les marges nécessaires à ses compétences originelles.

Ainsi :

- 1/5 du budget est consacré au développement économique.
- La signature en juin prochain de notre «Plan Herbe» sera un levier supplémentaire en faveur de nos éleveurs et de notre agriculture.
- Nos actions engagées au travers de la mobilité solidaire et du covoiturage se veulent pragmatiques au regard des spécificités de notre territoire rural vaste et peu dense.
- La jeunesse concentre notre attention, tant dans notre cœur de mission «Petite-Enfance» qu'en direction des plus grands, au travers de la prévention, de la culture et de la citoyenneté.
- Le fonds de concours territorialisé continue d'accompagner nos communes dans leurs investissements structurels et du quotidien et la Communauté de Communes poursuit la réhabilitation de son patrimoine immobilier et de ses équipements de services, soutenant ainsi l'activité de nos entreprises locales.
- Les enjeux autour de la rénovation de l'habitat et de la reconquête de l'offre de logements sur le territoire devraient trouver une réponse opérationnelle au cours du second semestre 2024, avec la signature (retardée par l'Anah), d'un nouveau dispositif d'aides mobilisables.
- Enfin, dans un contexte inflationniste, nous nous efforçons de trouver les réponses techniques et financières nous permettant de continuer à offrir le meilleur service au coût le plus juste, à l'instar des déchets ménagers, pour lesquels notre EPCI demeure l'un des moins chers de Moselle, malgré la récente révision des tarifs qui s'est imposée à nous.

Jérôme End

Président de la Communauté de Communes du Saulnois
Maire de Vic-sur-Seille
Conseiller Régional du Grand Est

Saulnois Mag N°33 - JUIN 2024

Directeur de la publication : Jérôme END

Délégué à la communication : Thierry SUPERNAT

Comité de Rédaction : Cécile CHAPUT, Jérôme END et Thierry SUPERNAT

Conception graphique : CCS

Crédits photos : CCS - Flypixel

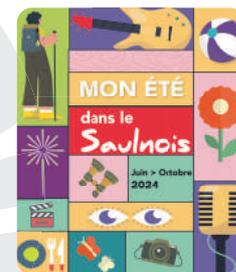
Impression : RICCOBONO Nancy sur papier recyclé

Dépôt légal : à parution

Tirage : 15 000 exemplaires.

Saulnois mag

VOTRE SUPPLÉMENT
Mon été dans le Saulnois
à l'intérieur de ce numéro !



Ecrivons ensemble notre feuille de route culturelle

En favorisant le développement de la créativité, de la sensibilité et de l'esprit critique, l'accès à la culture est un enjeu majeur pour préparer l'intégration sociale et citoyenne des jeunes.

La Communauté de Communes du Saulnois mène actuellement un « diagnostic sensible partagé » accompagné de la DRAC Grand Est, d'artistes et d'une universitaire, afin de mettre en place un programme d'éducation artistique et culturelle (EAC).

Comprendre et valoriser la diversité culturelle d'un territoire

Cette approche facilite la compréhension des besoins, des attentes et des freins à l'accès à la culture des différents acteurs du territoire. Ce travail préliminaire contribuera à définir des orientations adaptées aux réalités locales afin de faire découvrir la diversité des

expressions culturelles, d'encourager les pratiques et développer la culture sur le territoire.



des Miracles, **Aymeric SWIATOKA-NOVAIS**, scénariste, réalisateur, photographe et **Gautier COLIN**, ingénieur du son, réalisateur, créateur de podcasts, au gré de leurs différents ateliers ou tribulations.

Pour connaître leur programmation de travail, rendez-vous sur le site Internet de la Communauté de Communes du Saulnois. Vous êtes les bienvenus pour participer à leurs actions culturelles, mais aussi pour exprimer vos besoins et vos attentes.

Des artistes viennent à votre rencontre

Que vous soyez habitants, associations, institutions, élus... vous croiserez peut-être les chemins d'**Hélène KOENIG**, chanteuse d'histoires et conteuse de chansons, **Franck LEMAIRE**, auteur et metteur en scène pour la Compagnie

Hélène KOENIG a choisi de travailler sur la rencontre sensible et artistique avec les plus petits du territoire, leurs familles et les professionnels qui les entourent, pour créer un parcours sonore et sensoriel itinérant sur le territoire du Saulnois.

<https://www.cc-saulnois.fr/EAC/>

Help & Fun : des ressources locales pour les ados du Saulnois

L'adolescence est une période charnière de la vie, marquée par de profonds bouleversements physiques, psychologiques et émotionnels. Les jeunes, à la recherche d'identité et d'autonomie peuvent être confrontés à de nombreux doutes et défis, les rendant plus vulnérables à certains risques. L'entrée dans la vie d'adulte n'est pas forcément simple. C'est pourquoi la Communauté de Communes du Saulnois, accompagnée de ses partenaires a mis en place un site de ressources en ligne où les ados trouveront les contacts d'organismes en capacité de les aider, de les accompagner, de les conseiller dans leurs projets, mais aussi des structures locales leur proposant des loisirs de proximité.



Disponible à partir du QR Code, ci-dessus, ou du site Internet de la Communauté de Communes du Saulnois : <https://www.cc-saulnois.fr/pour-les-jeunes/>

Un budget de 30 millions d'euros pour un avenir durable et solidaire

Dotée d'un budget consolidé de près de 30 millions d'euros, la Communauté de Communes du Saulnois entend, en 2024, conforter ses orientations stratégiques et amplifier ses investissements prioritaires.

De même, une étude sera lancée pour préparer la prise de compétence obligatoire « Eau et assainissement », imposée pour le moment par la loi au 1^{er} janvier 2026, afin d'étudier tous les scénarios techniques et financiers possibles, pour réussir cette évolution le moment venu.

Des actions de soutien pour accompagner les besoins des acteurs du territoire

Parmi les actions prévues, les élus ont souhaité développer des programmes d'aides spécifiques à divers secteurs tels que l'agriculture et notamment la mise

en place d'un « Plan Herbe », l'artisanat, le commerce et l'hôtellerie-restauration ainsi que le soutien aux évènements du tissu associatif local.

Des projets liés à la transition énergétique et à la valorisation de notre patrimoine seront également mis en œuvre. Le développement de la mobilité solidaire et du covoiturage, ainsi que des études sur la restauration collective, illustrent l'engagement résolu de la Communauté de Communes vers un avenir plus durable et inclusif.

Le développement de nouveaux services dédiés à la parentalité et à la Petite Enfance témoigne de la volonté de répondre aux besoins évolutifs de la population.

Tout comme la mise en place de soutien aux initiatives artistiques pour tendre vers un accès équitable à la culture pour tous les habitants à partir d'un diagnostic sensible partagé accompagné de la DRAC Grand Est, d'artistes et d'une universitaire mené actuellement par la Communauté de Communes.

Cette approche méthodologique vise à comprendre et valoriser la diversité culturelle de notre territoire.

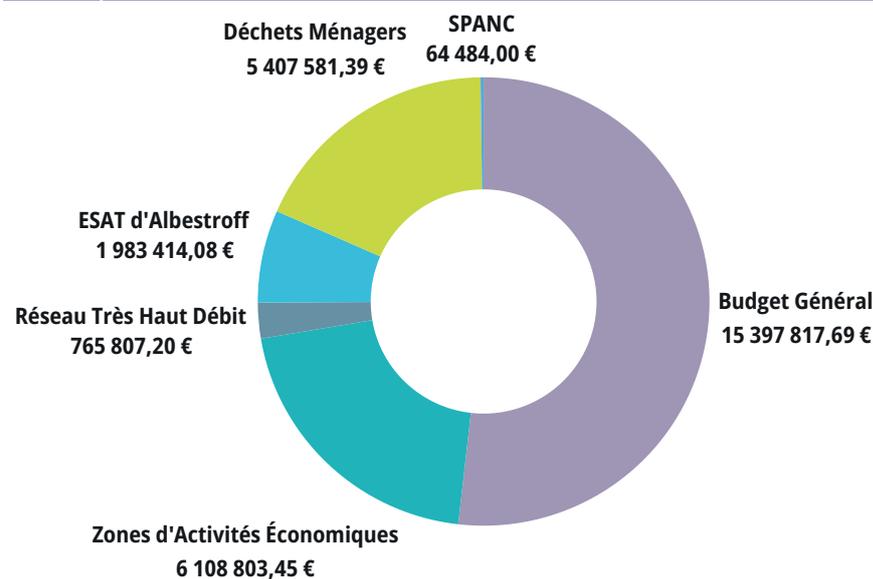
Maitrise des dépenses et anticipation de nouveaux services essentiels

Ce budget conséquent servira de levier pour concrétiser les ambitions du territoire et répondre aux besoins des habitants... sans pour autant peser sur la fiscalité des ménages.

Au cœur de ces priorités, la transition énergétique, le renforcement de l'attractivité touristique et territoriale, ainsi que le maintien de la qualité des services.

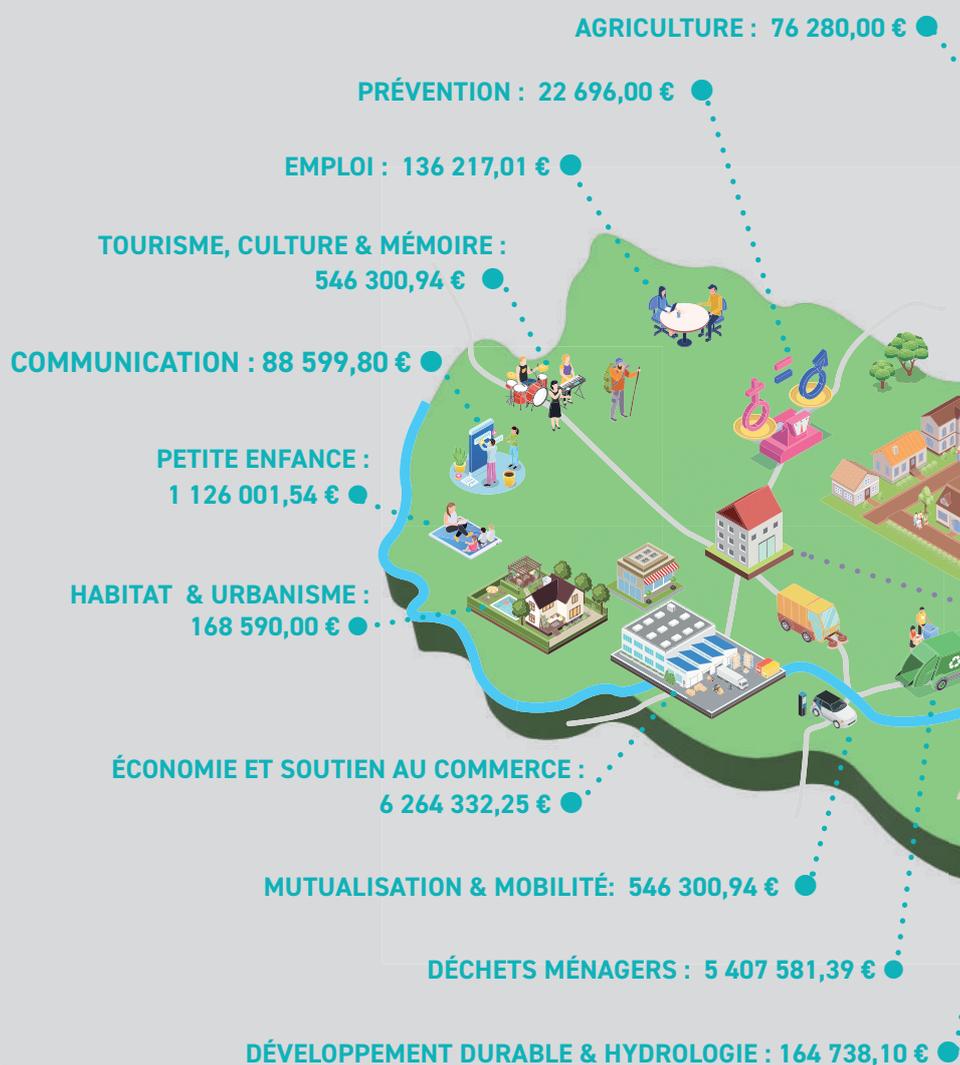
La gestion rigoureuse des finances constitue un axe majeur de ce budget. Un suivi renforcé des dépenses liées aux « Services Déchets Ménagers » sera initié pour répondre aux défis posés par les fluctuations des prix et des coûts de reprises des matériaux.

Zoom sur le budget 2024



Zones d'Activités Économiques
6 108 803,45 €

PRINCIPALES DÉPENSES EN FONCTIONNEMENT



QUELQUES INVESTISSEMENTS PHARES EN 2024



De nouvelles offres de mobilité proposées aux habitants

Avec à l'adoption en juin dernier, de son Plan de Mobilité Simplifié, le Saulnois s'est doté d'un véritable document de planification pour favoriser la transition énergétique des mobilités et soutenir les alternatives à la voiture individuelle.

L'accès à la mobilité est un enjeu majeur pour le Saulnois, territoire pour lequel l'offre de transports collectifs trouve ses limites en terre très rurale, de même face à un nombre important de personnes en situation de précarité ne disposant pas de moyens de locomotion.

Cette dynamique pour accompagner les déplacements des habitants s'enclenche désormais grâce à un partenariat avec une application de covoiturage et le développement de la mobilité solidaire, à destination des personnes les plus modestes.

La mobilité solidaire

Une aide aux déplacements basée sur l'entraide entre bénéficiaires et bénévoles

Ce dispositif permet aux personnes modestes et ne disposant pas de véhicule d'être accompagnées par des bénévoles pour ses transports du quotidien : faire ses courses, se rendre chez le médecin, à la pharmacie, à un événement culturel ou encore voir des proches. En s'engageant à hauteur de 10 000 € par an pour financer ce dispositif, la Communauté

de Communes du Saulnois entend bien proposer aux habitants des alternatives accessibles et attractives à la voiture individuelle tout en permettant de créer du lien social.

Après avoir rempli un dossier d'inscription auprès de la fédération, les bénéficiaires du service peuvent réserver un trajet en contactant directement

l'animatrice de l'association (de 24 h à 48 h avant leur trajet) au 03.87.62.94.43. Elle se chargera ensuite de mobiliser un conducteur bénévole qui viendra chercher la personne à son domicile pour l'emmener à sa destination, l'aider à marcher ou l'accompagner si besoin et l'attendre (maximum 2h). Le tarif est fixé à 0,32€/km parcouru.



En mars 2024, la CCS et la Fédération de Moselle de l'Association « Familles Rurales » ont signé une convention de partenariat d'une durée de deux ans, pour développer la mobilité solidaire sur le territoire.

Quelles sont les conditions du dispositif ?

POUR LES CONDUCTEURS BÉNÉVOLES :



- ◆ Une indemnisation à hauteur de 0.45 €/km parcouru depuis son domicile jusqu'à son retour
- ◆ Trajets couverts par l'assurance de l'association Familles Rurales
- ◆ Bénévolat sans engagement en fonction de ses disponibilités et de la fréquence des missions souhaitées.

POUR LES BÉNÉFICIAIRES :

- ◆ Ne pas disposer de moyens de locomotion, pas de permis ou ne pas pouvoir conduire de manière temporaire ou définitive
- ◆ Être retraité, demandeur d'emploi ou bénéficiaires de minimas sociaux
- ◆ Disposer de revenus mensuels inférieur à 1 300€ net par mois par personne (+ 650€ par personne à charge)
- ◆ Adhérer à l'association Familles Rurales (26€ l'année pour l'ensemble du foyer)

Contact : 03.87.62.94.43 ou mobilite-solidaire.moselle@famillesrurales.org

LA MOBILITÉ SOLIDAIRE SUR LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SAULNOIS
" Une aide au déplacement pour les habitants par les habitants "

Bénéficiaire ou conducteur bénévole
Pour plus de renseignements :

03.87.62.94.43 | mobilite-solidaire.moselle@famillesrurales.org

Logos: Familles Rurales, ADEME, FONDATION MANGINIAU, Moselle, Fondation Caritas, Grand Est, FONDATION, Carsat, PRÉFET DE LA MOSELLE, Metz MÉTIÈRES SOLIDAIRES.

Le covoiturage

Au quotidien avec BlaBlaCar Daily

Depuis le 1^{er} mai 2024, la CCS soutient financièrement le développement du covoiturage sur son territoire afin d'encourager les automobilistes à partager leurs trajets du quotidien avec l'application BlaBlaCar Daily. Grâce à cette aide, **les conducteurs reçoivent en moyenne 2 € à chaque covoiturage et le trajet ne coûte que 1€ pour le passager.**

En plus d'être écologique, le covoiturage représente une option financièrement avantageuse pour tous ! Grâce à une convention passée avec Blablacar Daily, leader européen du covoiturage courte-distance, **la Communauté de Communes du Saulnois s'engage à cofinancer le covoiturage aux passagers et à rémunérer le conducteur.**

De plus, les automobilistes qui changent leurs habitudes de déplacement en partageant leurs trajets peuvent également recevoir **la « Prime Covoiturage de 100 € » mise en place en janvier 2023 dans la cadre du plan national du covoiturage du quotidien.**

Les conducteurs peuvent en bénéficier en partageant pour la première fois dix trajets domicile-travail sur l'application BlaBlaCar Daily. Disponible sur **une application pour smartphone**, cette plateforme vous permet de trouver une mise en relation efficace pour les habitants et salariés du territoire.

Communauté de communes du Saulnois

BlaBlaCar Daily

Le Saulnois finance vos covoits quotidiens

Conducteurs, Conductrices

100€ de Prime Covoiturage*

Passagers, Passagères

Un max de trajets offerts

*Prime pour les conducteurs uniquement. Consultez les conditions de la Prime Covoiturage sur blablacar.com

FRANCE ACTION VERTÉ

Comment cela fonctionne ?



Les passagers et conducteurs **téléchargent l'application BlaBlaCar Daily** et y indiquent leurs adresses de domicile et de travail ainsi que leur planning pour la semaine.



L'application **met en contact les membres qui empruntent le même itinéraire aux mêmes horaires.** Les points de rendez-vous sont proposés automatiquement, avec le minimum de détour pour le conducteur.



Le conducteur reçoit **une compensation de 2 € à 3 € par trajet et par passager**, selon la distance parcourue. Pour **les passagers, les 10 premiers trajets sont gratuits**, puis au prix unique de 1 €.

Déchets ménagers - Comprendre les tarifs

Augmentation des tarifs de la redevance des Déchets Ménagers : préserver un service de qualité tout en maîtrisant les coûts

Face à l'augmentation des coûts et pour garantir la qualité du service, une évolution tarifaire s'est avérée nécessaire au 1^{er} janvier 2024.

L'augmentation de tarifs avait été validée en décembre 2022. Les élus de la Communauté de Communes du Saulnois se sont efforcés de la repousser au maximum dans un contexte d'inflation et de hausse des charges d'exploitation. Ce qui avait

permis de gagner une année au profit des ménages du Saulnois.

Désormais, nous n'avons plus le choix, comme la plupart des autres collectivités, la CCS est contrainte d'appliquer une nouvelle grille tarifaire.

Depuis toujours, notre ambition reste d'offrir un service de gestion des déchets ménagers performant et à un coût maîtrisé.

Une nouvelle tarification, construite dans un esprit d'équité et de responsabilité

Afin de préserver la qualité du service rendu aux habitants, tout en maintenant un haut niveau de collecte et de traitement des déchets, la nouvelle grille tarifaire se base sur :

- ◆ Une part incitative plus importante pour tous les usagers afin de récompenser les efforts de réduction et de tri et d'encourager les gestes éco-responsables ;
- ◆ Une contribution plus juste des gros producteurs de déchets, tels que les professionnels et les administrations ;
- ◆ La nouvelle grille tarifaire entre en vigueur au 1^{er} janvier 2024. Les usagers mensualisés verront leur échéancier modifié.

LES TARIFS POUR LES PARTICULIERS

	1 pers Bac 80 L	2 pers Bac 120L	3 pers Bac 180L	4 pers Bac 180L	5 pers Bac 240L	6 pers Bac 240L
Abonnement usager 	25,50 €	51,00 €	76,50 €	102,00 €	127,50 €	153,00 €
Part fixe bac incluant 12 levées 	92,80 €	139,20 €	208,80 €	208,80 €	278,40 €	278,40 €
Abonnement annuel 	118,30 €	190,20 €	285,30 €	310,80 €	405,90 €	431,40 €
Levée supplémentaire 	4,40 €	6,60 €	9,90 €	9,90 €	13,20 €	13,20 €

L'abonnement annuel comprend 12 levées. En cas, de sorties supplémentaires de votre bac, un coût de levées complémentaires est appliqué.

Exemple : pour une famille de 4 personnes qui sort son bac pucé 14 fois dans l'année (un peu plus d'une fois par mois), le montant de la redevance sera de :

Part fixe annuelle 4 personnes bac 180 L = 310,80 €
+ 2 levées supplémentaires = 2 x 9,90 €
Soit un total de 330,60 €

LES TARIFS POUR LES PROFESSIONNELS

Les tarifs pour les professionnels sont calculés différemment des usagers particuliers :

Une **part fixe usager qui varie en fonction du volume total de bacs** fournis

+

Un **abonnement fixe par bac comprenant 12 levées incluses**

En cas de sorties supplémentaires d'un bac, un coût de levées complémentaires est appliqué.

	Part fixe usager professionnel 	Abonnement par bac avec 12 levées incluses 	Levée suppl. par bac
Bac 120L	Elle dépend du volume (V) total de bac mis à disposition : ≤360L : 20 € 360<V≤1 000L : 100 € 1000<V≤4 000L : 500 € >4 000L : 2 000 €	139,20 €	6,60 €
Bac 180L		208,80 €	9,90 €
Bac 240L		278,40 €	13,20 €
Bac 360L		417,60 €	19,80 €
Bac 660L		765,60 €	36,30 €
Bac 770L		893,20 €	42,35 €
Bac 1 000L		1 160,00 €	55,00 €

Simulez votre facture sur notre site Internet :

<https://www.cc-saulnois.fr/dechets-menagers-mes-demarches/>

QUE COMPREND LA REDEVANCE ?

- ◆ La redevance ne couvre pas seulement les frais de collecte et de traitement des ordures ménagères en porte à porte, mais également les coûts de nombreux autres déchets collectés sur notre territoire, à savoir :
 - ◆ La **collecte en porte à porte** et le **traitement des sacs de tri** ;
 - ◆ La **gestion des 4 déchèteries** et le **traitement des déchets** qui y sont déposés (ferrailles, gravats, encombrants, déchets verts, bois, électroménager ...) ;
 - ◆ La **gestion et le traitement du verre** des bulles à verre en apport volontaire.



Le compostage des biodéchets constitue la meilleure solution pour réduire le volume de sa poubelle. De nombreuses solutions et un accompagnement existent pour les particuliers et les professionnels. Renseignez vous auprès du service Déchets Ménagers au 03 87 05 24 36 ou sur notre site Internet !

TARIFS POUR LES PROS EN DÉCHÈTERIE

En déchèterie, certains déchets sont facturés en fonction de leur volume. Le gardien de déchèterie évalue avec le professionnel le volume déposé. Une ligne de facturation est ajoutée à votre redevance annuelle, en fonction des dépôts.

Type de déchets	Tarif
Carton	Gratuit
Ferraille	Gratuit
Batterie	Gratuit
Huiles (végétales ou de vidange)	Gratuit
Piles	Gratuit
Bois	8,00 €/m ³
Déchets verts	4,00 €/m ³
Gravats	10,00 €/m ³
Tout venant	16,00 €/m ³
Déchets dangereux (hors éco DDS)	5,00 €/10kg
Huisseries	5,00 €/unité
Plâtre	10 €/m ³